L'info-Fassett Février 2020





Élu par acclamation au poste de maire de Fassett... François Clermont

La poursuite du mandat se fera sous le signe de la continuité!

Ceux et celles qui ont connu le maire précédent, comprendront que de prendre la mairie en cours de mandat représente un défi de taille. C'est donc dans un contexte particulier et après mûre réflexion que j'ai accepté de briguer le poste de maire. C'est surtout grâce à une équipe dynamique et compétente que je me lance dans l'aventure.

Continuité au niveau des valeurs

Depuis le début de notre mandat, l'engagement, l'implication de chacun, l'intégrité, le respect, la transparence, la rigueur et le plaisir sont des valeurs qui ont animé le dynamisme de notre équipe. Ces valeurs partagées ont eu pour effet de rallier l'équipe du conseil, de la direction générale et des employés de la municipalité. Nous croyons aussi que l'avancement des dossiers en cours et le développement de notre municipalité résident dans l'utilisation optimale des compétences de chacun des membres du conseil. C'est donc dans cet esprit que je compte poursuivre le mandat et maintenir un climat de travail sein et productif.

Continuité au niveau des priorités établies

Dès le début du mandat, la gestion rigoureuse et optimale des ressources financières a été au cœur de nos priorités. De plus, il devenait important d'investir pour entretenir et moderniser nos infrastructures. La stratégie des petits pas est préconisée pour le développement économique de notre municipalité. Cela veut dire entre autre, d'envisager et de créer des opportunités pour développer des alliances avec d'autres municipalités pour mettre en commun et partager des ressources complémentaires. Cela veut dire aussi de maintenir le dynamisme au sein de notre village en créant des activités et des événements à caractère social.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à venir assister aux séances du conseil municipal.

Enfin, j'aimerais remercier les citoyens et les citoyennes que j'ai eu l'occasion de croiser au cours des derniers mois et qui m'ont encouragé de me lancer dans l'aventure. Merci aux membres du conseil pour leur support et leur confiance. Merci aussi à la direction générale pour l'accomplissement du travail soutenu dans la période de transition que nous avons connue. Mais surtout, j'aimerais remercier mon épouse qui au quotidien m'a accompagné et soutenu dans mon processus de réflexion.

François Clermont

Avis public - modification de date

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2008-12.

Lors de la séance du 13 janvier 2020, le conseil a adopté par la résolution 2020-01-013 le premier projet de règlement de modification numéro 2020-13 intitulé PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2008-12.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 février 2020, à 19h00 au 19 rue Gendron. L'objet de cette assemblée est de présenter certaines modifications.

La grille des usages et normes de la zone C-A 115, soit l'annexe A du règlement de zonage 2008-12, est remplacée par celle en annexe A au présent règlement.

Ces modifications ont pour effet de permettre une nouvelle classe d'usage, soit les habitations unifamiliales isolées dans la zone C-A 115.

Le projet de règlement peut être consulté tous les jours du lundi au jeudi, de 10:00 à 12:00 et de 13:30 à 15:30 au bureau municipal, soit au 19 rue Gendron, à Fassett.

Les modifications du projet de règlement 2020-13 contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le présent projet concerne un secteur comprenant les propriétés sises entre les numéros civiques 45 à 126 inclusivement de la rue Principale, ainsi que le 2 rue Millette, constituant la zone concernée par les modifications.

Au cours de cette assemblée, le Maire suppléant expliquera le projet de règlement et les conséquences liées à son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer.

Fait et donné à Fassett, le 4 février 2020

Chantal Laroche, Directrice générale



Tournoi de hockey Vendredi le 7 février à la patinoire – nous avons besoins de 20 joueurs !!

Un petit tournoi de hockey de style «classique» hivernale aura lieu à la patinoire **vendredi le 7 février à 18h30** pour amorcer les festivités du Carnaval de Fassett. Nous sommes à la recherche de 20 joueurs de tous les calibres et qui sont âgés de minimum 15 ans. Pour vous inscrire, communiquez :

- Via notre page Facebook de la municipalité (meilleure option)
- Avec François Clermont 514-995-8403
- Avec Gabriel Rousseau 819-921-3821

Formule 3 contre 3 à 4 équipes - 12 minutes/match

Règles : casque et gants obligatoire

Venez encourager les joueurs lors de cette 1^{re} édition de ce tournoi. On vous attend !!

Inauguration de la patinoire Éric Trépanier– 18h30 vendredi le 7 février avant le tournoi de hockey

Dans le cadre des activités du Carnaval, nous vous convions à la cérémonie d'inauguration de la patinoire à la mémoire et en l'honneur de notre ancien maire, Éric Trépanier

Une plaque commémorative en son nom sera érigée sur place avant le tournoi de hockey. De plus, des membres de sa famille seront présents pour faire la mise au jeu protocolaire. Nous espérons donc vous voir en grand nombre !!

ATENTION! DES CHANGMENTS À L'HORAIRE

- 1- Nous vous avisons que le conseil municipal du 10 février est reporté au mercredi 12 février 19h30.
- 2- La collecte des ordures et du recyclage du 4 février est reportée au vendredi le 7 février.

Pour nous joindre: 19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0

Tél.: (819) 423-6943 Fax: (819) 423-5388

www.village-fassett.com

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, communiquez à Cindy Turpin: reception@village-fassett.com

MUNICIPALITÉ DE FASSETT